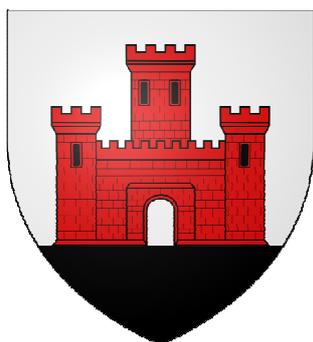


LA MOTTE D'AIGUES

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



Plan Local d'Urbanisme

Conçu par	Commune
Dressé par	Habitat et Développement 84
B. WIBAUX	Ingénieur aménagement rural Direction animation
J.B. PORHEL	Chargé de mission urbanisme
X. DEFOSEUX	Assistant d'études urbanisme

SOMMAIRE

PIECE N°1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE N°2 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PIECE N°3 : PLANS DE ZONAGES

PIECE N°3.1. : PLAN DE ZONAGE DE LA COMMUNE (1/5000)

PIECE N°3.2. : PLAN DE ZONAGE DU VILLAGE (1/1500)

PIECE N°4 : REGLEMENT

PIECE N°5 : ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PIECE N°6 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE N°6.1. : PLANS DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE N°6.2. : NOTICES DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE N°7 : ANNEXES SANITAIRES

PIECE N°7.1. : PLAN DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

PIECE N°7.2. : PLAN DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

PIECE N°7.3. : NOTICES DES ANNEXES SANITAIRES

PIECE N°8 : PERIMETRE D'APPLICATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

PIECE N°9 : INFORMATION CONCERNANT L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT